

ST 14 Ouvriers, mouvement syndical et mouvements sociaux de 1968 à nos jours

Marie Charvet, Université de Nantes, CENS (FRE 3706), marie.charvet@univ-nantes.fr
Fabienne Pavis, Université de Nantes, CENS (FRE 3706), fabienne.pavis@univ-nantes.fr

Syndicalisme et extrême-gauche dans l'agglomération nantaise : La CGT-Tréfinmétaux au milieu des années 1970

La difficulté de l'extrême-gauche des années 1970 à s'implanter dans les syndicats a souvent été soulignée¹. Pour appréhender les conditions de possibilités d'un tel investissement et ses limites, l'étude d'une configuration locale, d'un événement exceptionnel et ses suites peut s'avérer utile.

Au printemps 1975, Tréfinmétaux, une usine métallurgique implantée à Couëron, dans les environs de Nantes, connaît une grève de 8 semaines. L'établissement est doté de son propre syndicat indépendant, affilié à la CGT, la CGT-Tréfinmétaux, dont de jeunes militants, communistes pour certains et proches de l'extrême-gauche pour d'autres, ont récemment pris la tête. Au-delà de leurs divergences politiques, ces militants partagent une même conception du syndicalisme participatif.

Les revendications sont essentiellement salariales mais les modes d'action, impulsés par ces jeunes syndicalistes, sont originaux : les ouvriers sortent de l'usine et « popularisent » leur mobilisation. La conclusion de la grève est également assez singulière. Des épouses d'ouvriers, enrôlées dans le conflit après que chaque famille ait reçu une lettre menaçant de fermeture, s'invitent dans l'usine. 12 d'entre elles occupent le bureau du directeur pendant quelques heures et obtiennent une avancée. Un vote (serré) de reprise du travail a lieu le lendemain. Cinq mois plus tard, en septembre 1975, le directeur de l'usine porte plainte pour séquestration contre les 12 femmes. Leur sort suscite une très forte mobilisation, locale et nationale. Un comité de soutien est créé à Couëron, impliquant 12 organisations syndicales et politiques. Des meetings et des débrayages sont organisés, une pétition circule, le mouvement culminant avec une manifestation de 3000 personnes devant le Palais de Justice de Saint-Nazaire le jour du procès, finalement annulé pour vice de procédure. La presse nationale se aussi fait l'écho de l'affaire. En septembre 1976 que le directeur retire sa plainte et début 1977 un non-lieu est prononcé.

Ce qui reste du conflit dans les mémoires, c'est la lutte des femmes : mémoire nationale militante avec le film de René Vautier et Soazig Chappedelaine *Quand les femmes ont pris la colère*, mémoire locale avec un ouvrage consacré aux luttes de 1975-1976² et avec une « Place des Douze femmes en colère » inaugurée récemment sur le site de l'usine réaménagée en centre culturel. Mais ce sont surtout les communistes qui tirent les bénéfices symboliques de cette « lutte de femmes », dans la mesure où le PC et ses organes s'imposent au premier rang de la mobilisation, cette captation s'opposant d'ailleurs à une lecture véritablement féministe. La « féminisation » inachevée de l'affaire peut donc être considérée comme un révélateur des obstacles que rencontre l'engagement syndical de l'extrême-gauche.

Nous commencerons par présenter la configuration syndicale et politique locale à Couëron et dans l'usine. Puis nous reviendrons sur la mobilisation pour la défense des 12 inculpées. L'analyse s'appuiera sur les ouvrages produits par une association d'anciens ouvriers fondée après la fermeture de l'usine en 1988, sur le bulletin militant nantais *APL* (agence presse libération), sur des archives syndicales et privées déposées au Centre d'histoire du travail de Nantes et sur des entretiens avec deux militants de la CGT-Tréfinmétaux³, ce matériel

¹ Voir notamment P. Boulland, N. Ethuin et J. Mischi, « Les disqualifications des gauchistes au sein du PCF. Enjeux sociologiques et stratégiques », *Revue Savoir/Agir*, n° 6, janv. 2009, p. 29-39 ; H. Rey, « Les anathèmes gauchistes contre le PCF et la CGT », *Revue Savoir/Agir*, n° 6, janv. 2009, p. 23-28 ; R. Vila, « De la divergence à la dissidence : étude des rapports entre les maoïstes français et le couple PCF/CGT (mai 66-juin 70) », *Dissidences*, vol. 8, mai 2010, p. 81-96.

² *L'Usine*, n° 2, « 1975/1976 La grève. Quand les femmes ont pris la colère », Association Une tour une histoire, Couëron, 1999.

permettant de retracer l'histoire du syndicat pendant une dizaine d'années, ainsi que les profils de ses militants.

I. *La configuration syndicale et politique locale*

La grève et la défense des inculpées doivent être resituées dans une dynamique. Elles exacerbent des tensions préexistantes, propres à la configuration locale. Le croisement des données sur la commune et surtout sur le syndicat d'usine, les deux entrées « concrètes » pour saisir la structuration du champ syndical et politique local, permet de cerner ces tensions et révèle en quoi la configuration syndicale à la CGT-Tréfinmétaux est emblématique du militantisme de l'agglomération nantaise.

I.A. *Couëron, un territoire communal fortement investi politiquement*

Couëron est une commune de bord de Loire, située entre Nantes, à une douzaine de kilomètres, et Saint-Nazaire, dans une zone de l'estuaire qui s'est fortement industrialisée au XIXe siècle. En 1975, elle compte 13 000 habitants. Par rapport à la moyenne en Loire-Atlantique, la ville est plus ouvrière (40 % des actifs âgés de 25 à 54 ans contre 34 %), la proportion d'artisans commerçants chefs d'entreprises est aussi plus élevée (14 % contre 8 %). En revanche les employés y sont sous-représentés (17 % contre 22 %). Les cités ouvrières excentrées, créées dans les années 1920-1930, sont toujours le lieu de vie d'une partie des salariés de Tréfinmétaux et d'une grande usine voisine (Carnaud). Depuis la guerre, les maires sont SFIO puis PS.

Répartition de la population active (25-54 ans) en Loire Atlantique et à Couëron

PCS en 1975		Agriculteurs	Artisans, com, chefs d'E	Cadres et PIS	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Loire Atlantique	N	26870	20805	18040	42710	55800	85370	249595
	%	11 %	8 %	7 %	17 %	22 %	34 %	100 %
Couëron	N	170	295	125	325	360	835	2110
	%	8 %	14 %	6 %	15 %	17 %	40 %	100 %

Source : INSEE, Catégorie socioprofessionnelle des actifs âgés de 25 à 54 ans aux recensements de 1968 à 2009, séries départementales et communales (données brutes, traitement F. Pavis)

Dans les années 1970, l'agglomération nantaise possède un tissu politique et associatif local dense. Couëron ne fait pas exception. Dans cette petite ville qui mêle classes populaires et classes moyennes, PC, PS et PSU sont présents. De nombreux catholiques de gauche militent à la JOC ou à l'ACO (Action catholique ouvrière), à la CFDT, ou plus minoritairement au sein d'une association de solidarité avec les travailleurs immigrés liée à la FASTI. L'Amicale laïque et l'UFF (Union des femmes françaises) sont aussi très actives.

Le comité de soutien aux inculpées créé en mai 1976 à Couëron est révélateur de cette diversité (et des frictions qui y sont associées). On y retrouve tant le PS et le PC que le PSU et le groupe mi-mao-mi-trotskyiste OCR (Révolution), tant l'Union locale CGT que celle de la CFDT, tant l'UFF liée au PC que la JOCF catholique et tant la FDSEA que les Paysans Travailleurs⁴. Ce soutien ne fait d'ailleurs que prolonger celui accordé aux travailleurs de Tréfinmétaux pendant la grève l'année précédente⁵.

³ *Idem* ; *L'Usine*, n° 3, « Des machines et des hommes », Association Une tour une Histoire, Couëron, 2003 ; entretiens avec Monique Sauzereau par M. Charvet (mars 2014) et Jacques Cottin par F. Pavis (mars 2014) ; Document sur les années 1970 rédigé par J. Cottin, mars 2014.

⁴ Les agriculteurs, soit 8 % des actifs à Couëron, ont la particularité départementale d'être ancrés à gauche, avec un pôle Paysans Travailleurs minoritaire mais très combatif et familial du soutien aux luttes ouvrières. Leur présence est attendue au sein du comité de soutien. En effet, Paul Blineau, l'un des leaders des Paysans Travailleurs, travaille dans une ferme de la commune et par ailleurs, un mois auparavant, en avril 1976, a été créé le Comité de défense de Couëron contre la centrale nucléaire du Pellerin (sur l'autre rive de la Loire) dans lequel militent activement deux membres de la CGT-Tréfinmétaux et P. Blineau.

⁵ Un tract de soutien est ainsi signé entre autres par le PSU, La FDSEA, les Paysans-Travailleurs, l'Amicale Laïque de Couëron et la JOC/F. « Solidarité aux travailleurs & travailleuses de Tréfinmétaux en lutte », Archives du Centre d'histoire du travail (désormais ACHT), COT II 18.

Les entretiens permettent également d'explorer cette militance locale. Jacques Cottin, né dans les Côtes d'Armor, fait le choix de travailler en usine à partir de 1971 à 19 ans, après l'obtention du baccalauréat et une formation de fraiseur. Sa sœur, étudiante en médecine, s'établit à la même période à Rennes à Oberthur.

En tant que jeune homme célibataire, anti-militariste, marqué par ses deux oncles militants à la CGT (dont l'un est prêtre-ouvrier), qui a abandonné depuis peu ses convictions religieuses et qui cherche à vivre une expérience en usine avant de reprendre ses études, il noue d'emblée des relations avec les « cathos de gauche », les syndiqués à la CFDT d'autres usines, les Paysans Travailleurs et les travailleurs immigrés, puisqu'il choisit de loger dans une petite résidence où ils sont majoritaires. En revanche, il croise peu, en dehors de l'usine, les jeunes OS couëronnais qui vivent dans les cités « malfamées » où ils ont fait « les 400 coups ». De même, il n'entre pas en contact avec les militantes d'âge mûr : c'est plus tard qu'il découvrira cette « assistante sociale qui était de tous les trucs » et la responsable de l'UFF.

Cette entrée par la commune dessine un premier ensemble de clivages avec des zones d'enchevêtrement. Nous les retrouvons partiellement au sein de l'usine Tréfinmétaux et de son syndicat.

I.B. Un syndicat CGT d'usine aux lignes de fracture politiques et syndicales

Plutôt que d'insister sur la « singularité » de la vie syndicale de l'usine, associée notamment à son syndicat CGT unique, nous voudrions montrer en quoi cette vie syndicale révèle un système de tensions classique mais ordinairement situé sur des scènes sociales multiples.

Tréfinmétaux est une usine emblématique de la métallurgie nantaise par sa taille (environ 600 salariés), sa dominante masculine (90 %), sa dépendance à un groupe (Péchiney-Ugine-Kuhlmann) et la croissance de ses effectifs jusqu'au milieu des années 1970. Le retournement de tendance intervient en 1975. avec un blocage des embauches qui entraîne une réduction des effectifs, la fermeture d'un atelier⁶ et la menace d'une externalisation des services d'entretien⁷. Entre janvier 1974 et janvier 1975, le nombre de salariés de l'établissement passe ainsi de 655 à 551⁸.

En revanche l'usine se distingue des autres entreprises métallurgique de la région par sa forte proportion d'ouvriers spécialisés : 59 % des salariés sont OS contre 17 % d'OP⁹. Associé à cette caractéristique, on y trouve davantage de travailleurs immigrés (qui restent très minoritaires, 7 % contre 1,1 % en Loire-Atlantique) et davantage de femmes (du moins à partir de 1974 suite à la création d'un atelier dit de la monnaie). Cette particularité s'explique par l'activité de l'usine : la production de coulées de cuivre et d'alliages et leur transformation en tôles, bandes, tubes, monnaie, étuis de cartouche¹⁰.

Aucune cause spécifique ou aux femmes ou aux immigrés ne semble avoir émergé avant 1975 : femmes et immigrés sont OS, comme la majorité des Français et des hommes (néanmoins, les immigrés sont surreprésentés aux postes les plus pénibles tandis que les femmes de la monnaie subissent des vexations machistes).

A Tréfinmétaux, la CGT n'est pas une section syndicale dépendant de son Union locale mais un syndicat autonome : le *syndicat CGT-Tréfinmétaux*. Selon les Renseignements généraux, la CGT s'est implantée dans le collège ouvrier à partir de 1960 au détriment de FO. A dater de 1967 et pour la décennie, c'est la seule organisation représentative dans le premier collège¹¹.

⁶ L'atelier des tubes est effectivement fermé. Intervention du syndicat CGT au Congrès UL05/02/1976, ACHT, COT II 18.

⁷ Contribution du syndicat au congrès UD en octobre [1975], ACHT COT II 18.

⁸ Intervention du syndicat CGT au Congrès UL, 05/02/1976, ACHT, COT II 18.

⁹ La proportion OS/OP est au moins inversée par rapport à la navale, l'aéronautique, la construction métallique. Le reste de l'effectif : 12,5 % d'employé(e)s, 11,5 % de cadres, agents de maîtrise et chefs d'équipe. Chiffres de 1979, *L'Usine* n° 3, *op. cit.*

¹⁰ *L'Usine*, n° 3, *op. cit.*

¹¹ Avec néanmoins un siège CFTC pris en 1969 et 1970, sans doute grâce aux voix des employé(e)s. Archives départementales Loire Atlantique, 355 W 249 : Travail, élections de délégués du personnel aux CE : résultats, notes d'informations (1968-1972). Chemise 1 « Elections aux comités d'établissement, résultats notes d'informations, 1968-1969 » ; Chemise 2 « Elections des délégués du personnel aux comités d'établissements,

Durant les années 1970, la participation aux élections est importante et le vote ouvrier est massivement CGT. Au milieu des années 1970, le nombre d'adhérents se situe autour de 300, soit environ 60 % des ouvriers (et un peu moins de 50 % des salariés¹²). Ce haut niveau d'adhésion est semble-t-il associé à un fort attachement à « l'indépendance », en particulier politique, du syndicat. Beaucoup d'ouvriers ne votent pas PC. A la CGT-Tréfilimétaux se côtoient des « laïcards », des « calotins », quelques anarchistes, « des opinions [qui] vont du centre jusqu'à l'extrême gauche¹³ ». Les désaccords sont décrits comme fréquents et vifs, mais internes.

On peut distinguer deux modes d'investissement de l'appareil syndical.

De 1967 à 1974, les promoteurs d'un syndicalisme de délégation dominant avec Alexandre Fillor, fondateur en 1967 de la CGT-Tréfilimétaux. Né en 1931, cet ouvrier qualifié militant au PC, ancien de Sud Aviation qui a été licencié avec l'aval de FO, s'investit fortement à la CGT. Il est délégué syndical CGT de 1967 à 1975 et cumule au cours des années 1970 différents mandats jusqu'à devenir un quasi permanent¹⁴. Tenant d'un syndicalisme de délégation classique, A. Fillor met cependant en place un fonctionnement original avec des Assemblées générales réunissant l'ensemble du personnel, syndiqué ou non, et une Commission exécutive (regroupant les titulaires de mandats, leurs suppléants et les collecteurs).

A partir de 1974, plusieurs jeunes ouvriers politisés s'investissent dans des mandats. Ils développent au sein de l'appareil (et plus seulement en dehors) un syndicalisme participatif¹⁵. Agés d'une vingtaine d'années, ils sont d'obédience politiques diverses. Denis Matelier est au PC. Jacques Cottin se définit comme sympathisant extrême-gauche, sans pour autant appartenir à un parti. Jean-Pierre Coutant, « catho de gauche », tendance théologie de la libération, est également non encarté.

Ces militants mènent un travail syndical de terrain considérable : c'est sur ce point qu'ils bâtissent leur excellence et conquièrent la direction du syndicat. Leur action prend principalement deux formes, qui ne s'adressent pas qu'aux seuls syndiqués. J. Cottin crée et investit un journal d'entreprise, *Le travailleur de la tour*, qui densifie l'action des délégués du personnel et des collecteurs. Ce journal, qui serait lu par une grande partie du personnel, traite de la vie de l'usine mais a aussi une ambition de formation politique et syndicale plus large¹⁶. Par ailleurs, les nouveaux dirigeants perpétuent les assemblées d'entreprise instituées par A. Fillor. Comme avec le journal d'entreprise, il s'agit d'aboutir à « une prise de conscience plus grande », par exemple « sur un certain nombre d'autres sujets plus politiques tel que le Chili¹⁷ ». C'est d'ailleurs à ce travail de mobilisation continu que J. Cottin attribue, fin 1975, la forte participation des salariés de l'usine aux journées d'action nationales¹⁸.

La grève de 1975 marque un tournant : elle est clairement menée par le « pôle participatif » du syndicat. D'où des modes d'action inédits comme les manifestations dans le centre de Couëron le jour du marché¹⁹. La nécessité d'« occuper la rue » est d'ailleurs rappelée à d'autres occasions par J. Cottin.

1970-1971, Ministère du travail » (données reconstituées par S. Misset).

¹² 50 % en 1974 et 46 % en 1975. « Renseignements sur le syndicat », ACHT, COT I 11.

¹³ « Contribution du syndicat au congrès UD en octobre [1975] », ACHT COT II 18.

¹⁴ Secrétaire du Comité d'entreprise de 1972 (au moins) à 1980, Secrétaire du Comité central d'entreprise en 1975 (au moins), membre de la commission exécutive de l'UD en 1978 (au moins).

¹⁵ « [Nous] menons une bataille consciente et prolongée pour élargir sans cesse la démocratie et la prise de conscience dans l'usine. » « Contribution du syndicat au congrès UD en octobre [1975] », ACHT COT II 18.

¹⁶ « Nous y relatons les différentes actions qui se passent dans les ateliers y compris des détails, des incidents relatés avec humour, nous analysons la situation générale, nous amenons des explications sur la façon dont "le patron nous exploite" (chômage, rendement, sur la crise), nous élargissons aussi à des sujets extérieurs à la situation de l'entreprise dans le sens d'une certaine formation. » *Idem*.

¹⁷ Contribution du syndicat au congrès UD en octobre [1975], ACHT COT II 18.

¹⁸ *Idem*.

¹⁹ Ces initiatives sont soutenues par l'UD. « Union locale de la Basse-Loire C.G.T. Solidarité avec les travailleurs, travailleuses de Tréfilimétaux en lutte », ACHT, COT II 18.

Mais pour restituer la configuration locale, il faut préciser les clivages politiques entre les syndiqués, au sein et hors de l'usine, ainsi que les relations entre le syndicat avec les instances locales et départementales de la CGT.

Au sein même de l'usine, deux pôles politiques s'affrontent.

Le premier pôle, « Mao », s'est constitué en deux vagues.

En 1971, deux Maos « Front rouge » d'environ 23 ans²⁰ s'établissent à l'usine comme OS. Ils repèrent les salariés les plus ajustés à leur cause et réussissent à enrôler cinq sympathisants dont J. Cottin et deux jocistes²¹. En 1972, ils partent, faute de « résultat » politique.

A partir de 1973, un Mao « OCR Révolution » de 21 ans, Pierre Jourdain, arrive à l'usine. Bachelier, militant dans différents cercles nantais, il suit une formation à l'AFPA, et devient rapidement OP à Tréfinmétaux. Lui aussi repère rapidement Jacques Cottin et Jean-Pierre Coutant, qui jamais ne s'encarteront. Quatre autres ouvriers, dont Monique Sauzereau, de l'atelier de la monnaie, se joignent à eux.

Au pôle « PC », on trouve également de jeunes militants comme Denis Matelier. En 1974, cet OP, électricien, crée une cellule PC dans l'usine, qui rassemble rapidement une quinzaine de jeunes ouvriers. Ces militants se différencient des communistes plus âgés, dont A. Fillor qui milite à la cellule de Couëron.

Hors de l'usine, certains syndiqués en effet militent dans la cellule PC ou dans les sections PS ou PSU de Couëron. Par ailleurs, dès la fin 1974, les sympathisants Révolution de l'usine participent à des rencontres réunissant une trentaine de militants, encartés ou non, issus de 17 entreprises de la région nantaise. Ces réunions sont un lieu d'émulation central, en particulier autour du BLO (*Bulletin de liaison ouvrière*) puis des « tables rondes ouvrières », créées dans la continuité du BLO en 1976. Le groupe des 7 sympathisants Révolution mené par P. Jourdain se formalise alors et devient le Comité des Travailleurs de Tréfinmétaux (CTT), l'un des trois groupes de « la Gauche ouvrière » (avec Vent de la zone et le PSU Dubigeon).

Par ailleurs, depuis sa prise en main par les jeunes militants, la CGT-Tréfinmétaux semble parfois en porte-à-faux avec les instances départementales de la Confédération syndicale, comme le suggère un document élaboré par le syndicat au milieu des années 1970 en vue du congrès du l'UD. Les divergences peuvent porter sur des éléments ponctuels comme les modalités d'organisation d'une journée d'action²², mais plus largement, la CGT-Tréfinmétaux se pose en championne de la démocratie ouvrière, administrant en 1975 une véritable leçon à l'UD²³.

Durant la grève de 1975, les jeunes militants PC et Mao combattent ensemble : ils sont d'accord sur une posture offensive sur la base des revendications relativement classiques. Ils sont suivis par une majorité des syndiqués et des autres ouvriers. Ce front commun est favorisé par un changement à la tête de l'usine. Depuis un an, le nouveau directeur rompt les habitudes paternalistes de son prédécesseur²⁴.

²⁰ Vraisemblablement diplômés du supérieur vu leur âge et leur reconversion : l'un né en 1948, originaire d'Annecy, est professeur d'histoire géographie à partir de 1981. Le second, agrégé de sciences de la vie et de la terre, devient inspecteur d'académie en 2001.

²¹ Lors d'une AG en septembre 1971, Joseph Deniaud (OP, JOC) propose de soutenir la grève illimitée des ouvrières du textile d'UGECO syndiquées à la CFDT. Ils réussissent à imposer l'organisation d'une collecte à leur profit. Cottin, 03/2014.

²² « Contribution du syndicat au congrès UD en octobre [1975] », ACHT COT II 18.

²³ *Idem*.

²⁴ Le précédent directeur, Paul Perrin, est décrit par les militants comme « paternaliste ». Très proche de son chef du personnel, il adopte une attitude « compréhensive » envers « ses ouvriers ». La réunion deux fois par an de la commission mixte traitant en priorité des salaires était routinisée : le représentant syndical faisait une proposition, le directeur d'usine une contre proposition et un échange s'engageait, où les deux parties gardaient la face (*Cahiers de l'usine*, n° 3, 2003). Le père de P. Perrin, lui-même ingénieur à Tréfinmétaux (Pontgibault), avait été maire de Couëron de 1935 à 1940. *Couëron Sages Infos*, n° 5 - Ville de Couëron. A l'inverse, le nouveau directeur n'a pas d'ancrage local (il est né près de Périgueux [ACHT, UD CGT 50]). Fils de petit fonctionnaire (*Quand les femmes ont pris la colère*), il adopte (ainsi que son épouse) une attitude hautaine vis-à-vis des ouvriers.

C'est d'ailleurs la plainte du directeur qui fait éclater l'union entre les deux pôles de la CGT Tréfinmétaux. La mobilisation en faveur des inculpées suscite une concurrence, les parties en présence s'opposant aussi sur le sens de l'action des 12 femmes : s'agit-il d'une action de femmes ou d'une action féministe ? Les conflits que suscitent l'affaire apparaissent ainsi comme un bon observatoire pour apprécier les ressources mises en œuvre par des militants d'extrême-gauche engagés syndicalement ainsi que les obstacles qu'ils rencontrent.

II. *Une action de femmes qui acquiert une dimension féministe ?*

L'affaire trouve son origine dans une « action de femmes » sans dimension féministe, qui, sur le coup, ne mobilise d'ailleurs pas les féministes nantaises, à l'exception des féministes tendance lutte des classes, dont la prégnance caractérise le mouvement des femmes à Nantes.

II.A. *Une « action de femmes » d'ouvriers classique*

Au départ, on a affaire à une simple « action de femmes ». Le courrier de la direction a choqué les femmes. Par l'intermédiaire de leur mari, certaines s'adressent au syndicat, qui par lettre invite les femmes à se rassembler devant l'usine²⁵. Elles s'y retrouvent à une quarantaine, dont 12 montent dans le bureau du directeur. La démarche est assez classique. Depuis les années 1930, les femmes d'ouvriers de la région de Saint-Nazaire interviennent dans les conflits du travail et, dans les années 1950, elles se rendent parfois en « délégation » auprès des directions²⁶. Elles s'expriment comme épouses et mères, soutenant les revendications salariales de leur mari en tant que gestionnaires du ménage. Comme le note, avec quelques années de recul, un « ouvrier militant politique²⁷ » de Tréfinmétaux ayant participé à la grève :

« [...] cette intervention n'avait aucun sens féministe (au moins subjectivement) et correspondait seulement à la mise en pratique d'une tactique de lutte offensive pendant le conflit : le patron provoquait en envoyant des lettres d'intimidation aux familles et, nous, on ripostait en faisant intervenir les femmes de travailleurs²⁸. »

Cette action de femmes va cependant se voir conférer une dimension féminine puis féministe.

Sur le moment, la CGT-Tréfinmétaux n'insiste guère sur le rôle des femmes. Un communiqué sur la reprise du travail mentionne les « derniers acquis de la séquestration [qui] ne sont pas négligeables²⁹ », sans faire référence à la présence des femmes. En mai 1975, le bilan de la grève dans le *Le travailleur de la Tour* ne mentionne pas l'action des femmes³⁰... L'action est cependant citée dans un article signé « un groupe d'ouvriers de Tréfinmétaux » paru dans l'*APL* en mai 1975, au titre d'une stratégie qui refuse la négociation entre patrons et délégués au profit d'un rapport de force, seul à même de faire céder un patron. Là encore, on lui attribue un résultat : « la suppression des bases catégories (manœuvre ordinaire et manœuvre de force) obtenue PENDANT LA SEQUESTRATION DU DIRECTEUR PAR LES FEMMES³¹ ». Les signataires sont des animateurs de la CGT-Tréfinmétaux se situant dans la « gauche combative », par opposition aux communistes et aux réformistes. A cette exception près, le syndicat ne met pas l'accent sur le rôle des femmes dans le conflit.

Certaines féministes ont bien eu vent de l'occupation du bureau du directeur, comme le montre un communiqué publié par l'*APL* en mai 1975, émanant de « groupes femmes et groupes nantais de pétroleuses³² ». Les pétroleuses s'inscrivent dans le féminisme tendance « lutte des classes » : il s'agit d'un groupe de femmes « qui se réclame du mouvement autonome des femmes (MAF) dans la lutte des classes³³ », où l'on retrouve entre autres des adhérentes à l'Union marxiste nantaise et à la LCR. Cependant, c'est la plainte du directeur qui déclenche la féminisation de l'affaire, en suscitant une mobilisation en faveur des inculpées. Dans le comité de soutien, on trouve entre autres des « mouvements de femmes » (UFF, JOCF et aussi ASF), mais pas de groupes féministes. Les féministes nantaises sont aussi peu

²⁵ ACHT, COT II 18.

²⁶ D. Loiseau, *Femmes et militantismes*, Paris, L'Harmattan, 1996, chap. 1 et p. 144.

²⁷ *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 109.

²⁸ *Idem.*

²⁹ « Tréfinmétaux après 8 semaines de mouvement », *APL*, n° 93, 23/04/76.

³⁰ *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 61-64.

³¹ Un groupe d'ouvriers de Tréfinmétaux, « Tréfinmétaux », *APL*, n° 97, 21/05/75.

³² Groupes femmes et groupe nantais des pétroleuses, « Pour une fête des femmes », *APL*, n° 96, 14/05/75.

³³ Archives privées S. Campfort.

présentes dans la mobilisation. Pour Monique Sauzereau, ancienne membre du comité des travailleurs de Tréfinmétaux, qui tout en se démarquant des formes d'action les plus spectaculaires du féminisme en reprend les revendications (droit à l'avortement, partage des soins et de l'éducation des enfants), la défense des inculpées n'est pas une entreprise féministe. Les féministes « étaient peut-être là mais elles se sont pas fait connaître en tant que... que féministes³⁴ ».

Seule exception : les Femmes Travailleuses en Lutte, dont un groupe vient de se créer à Nantes en 1975³⁵, où militent d'ailleurs les compagnes de J. Cottin et P. Coutant³⁶. Relevant du féminisme « lutte des classes », FTL est « marqué par un certain ouvriérisme (il faut s'adresser en priorité aux femmes les plus exploitées) et par une conception basiste (refus de l'unité des organisations)³⁷ ». Les FTL ne font pas partie du comité de soutien, exclusivement ouëronnais, mais participent à certaines actions : elles font signer la pétition de soutien, s'engagent à tout faire « pour que le maximum de travailleurs et de travailleuses se déplacent à Saint-Nazaire le jour du procès³⁸ » et sont présentes, avec une banderole, devant le Palais de justice le 17 juin³⁹. L'absence est donc surtout le fait des féministes « intellectuelles ». Il est d'ailleurs plus aisé pour les FTL que pour ces dernières d'être solidaire d'une action de femmes sans dimension féministe : elles ne dénoncent pas de front l'institution familiale, dont la remise en cause, qui ne peut être que progressive et détournée, doit émaner de la base⁴⁰.

II.B. Une mobilisation syndicale et politique pour défendre les inculpées

Les plus actifs dans la défense des inculpées sont la CGT-Tréfinmétaux, l'UL CGT et les communistes (PC et UFF). Mais ces instances ne donnent pas le même sens à la plainte et s'affrontent pour le contrôle de la mobilisation.

La plainte : répression syndicale ou répression contre les femmes ?

Pour la CGT-Tréfinmétaux et l'UL-CGT Basse-Loire, la plainte relève avant tout de la répression contre les syndicalistes orchestrée par l'UIMM :

« Le Procès intenté contre ces 12 FEMMES entre dans le cadre de la Répression Ouvrière prônée par le Patronat et le Pouvoir.

Face à la montée des LUTTES, il leur faut briser la Combativité ouvrière pour imposer leur Autorité.

Nous en avons l'illustration flagrante dans un article de l'U.I.M.M. (Actualités Janvier 76 N° 13) – L'Union des Industries Métallurgiques et Minières demande aux Chefs d'Entreprises de donner l'Exemple de la fermeté en poursuivant en correctionnelle les Travailleurs en Luttés. D'ailleurs, la Direction de Tréfinmétaux voulant à tout prix obtenir des sanctions se porta "Partie-Civile"⁴¹. »

Autrement dit, en s'attaquant à leurs femmes, le directeur - et au-delà le groupe PUK - cherchent à atteindre les ouvriers et à établir une jurisprudence⁴². L'interprétation n'empêche pas de reconnaître aux femmes de travailleurs un droit à l'expression. Ce droit est reconnu au nom des liens unissant les conjoints, solidaires en matière de conditions de vie, et opposé aux revendications abstraites des féministes⁴³.

³⁴ Entretien Sauzereau.

³⁵ « Femmes travailleuses en lutte. Pour une rencontre nationale des femmes travailleuses », *APL*, n° 116, 18/11/75. Voir aussi Femmes alternatives, *Libération des femmes et socialisme*, non daté, 1982 ou après, p. 3. Archives Espace Simone de Beauvoir.

³⁶ D. Marceau, *Le mouvement maoïste à Nantes dans les années 1970. Espace et parcours militants*, mémoire de M2 sociologie, sous la direction de M. Cartier, université de Nantes, nov. 2013, p. 36 et entretien Cottin.

³⁷ Femmes alternatives. Collectif féministe autogestionnaire, *op. cit.*, p. 3.

³⁸ « Tréfinmétaux : le patron perd son procès ! », *Femmes travailleuses en lutte*, n° 10, juin 1976, p. 29.

³⁹ « Tréfinmétaux. "Nous lutterons jusqu'au bout pour défendre nos droits" », *APL*, n° 146, 22/06/76.

⁴⁰ « 2 mois de la vie du groupe FTL de Nantes », *Femmes travailleuses en lutte*, n° 9, mai 1976, p. 22. Les FTL n'hésitent d'ailleurs pas à s'adresser aux seules femmes des milieux populaires. Femmes Travailleuses en Lutte, « Une rencontre autour des problèmes des femmes travailleuses autrement », *APL*, n° 164, 06/12/76.

⁴¹ Conférence de presse organisée par la CGT, la FSM et le syndicat CGT-Tréfinmétaux le 14 avril 1976, ACHT, COT II 18.

⁴² CGT Tréfinmétaux, « Soutien aux 12 femmes de travailleurs de Tréfinmétaux », *APL*, n° 143, 31/05/76.

⁴³ « Par contre la lutte des Femmes est juste, car il est juste de vouloir vivre mieux. Nous pensons que l'entrée en Lutte des femme aux côtés de leur Mari est un pas important dans le Mouvement Ouvrier. C'est cela la véritable libération des femmes. » Conférence de presse organisée par la CGT, la FSM et le syndicat CGT-Tréfinmétaux le 14 avril 1976, ACHT, COT II 18.

Pour le PCF en revanche, la plainte vise directement les actions de femmes. L'interprétation confère une dimension féminine à l'affaire, mais pas féministe. En mars 1976, deux tracts présentent l'action des 12 comme une action d'épouse et de mère :

« Elles sont coupables :
d'avoir été solidaires de la lutte de leur mari
d'avoir voulu de meilleurs salaires à la maison
d'avoir voulu vivre mieux
d'avoir voulu se mieux nourrir, habiller plus correctement les enfants, partir en vacances...
d'avoir voulu exposer leurs problèmes au directeur
d'avoir voulu croire qu'il est possible de vivre dignement
d'avoir voulu croire à la LIBERTÉ⁴⁴ »

Les femmes sont ainsi légitimes à s'exprimer dans un conflit où elles ne sont pas impliquées comme travailleuses au nom de leurs responsabilités familiales⁴⁵.

Pour le PCF, l'action en justice n'est pas seulement 'une tentative d'intimidation des syndicats. Si l'interprétation est présente⁴⁶, le Parti replace le procès dans un cadre plus large : c'est « celui de tous ceux qui refusent la misère, le chômage, qui n'acceptent plus l'arrogance et le mépris de la bourgeoisie capitaliste⁴⁷ ». Pour l'UFF aussi, la plainte vise les femmes et non le mouvement syndical :

« Veut-on, en les poursuivant, faire un exemple destiné à décourager les femmes qui, de plus en plus, agissent pour des solutions positives aux problèmes les concernant directement ou qui atteignent le milieu familial, tels le droit au travail et le niveau des salaires⁴⁸ ? »

En portant l'affaire sur la scène nationale, les communistes, et en particulier l'UFF, renforcent d'ailleurs sa dimension féminine, sans en faire un enjeu féministe. Au contraire, il s'agit plutôt de se démarquer du féminisme. En juin 1976, *L'Humanité Dimanche* publie des portraits des inculpées. Ils sont très familialistes. Les 12 sont présentées comme des épouses - peinant à gérer le budget familial - et des mères, même quand leur activité professionnelle est mentionnée. Au sujet des cinq enfants d'une des inculpées, on lit : « Enfants voulus. Droit d'en avoir plus encore revendiqué, fortement. Mais "la vie ne le permet pas"⁴⁹ », comme en écho aux réticences initiales des communistes sur l'avortement, le problème tenant plutôt, pour eux, à l'absence de moyens d'élever les enfants.

Pour autant, *L'Humanité* insiste sur l'expression des femmes, tout comme *La vie ouvrière*, le journal de la CGT⁵⁰. Le PC évoque les droits des femmes, mais conditionne leur revendication à une mobilisation plus large, le capitalisme « [faisant] obstacle à une véritable libéralisation du rôle des femmes⁵¹ ». L'UFF aussi rapporte l'action des 12 et sa légitimité au cadre familial⁵². Le jour du procès encore, Claude Poperen, du bureau national, rend hommage à « ces douze mères participant au combat pour le droit au bonheur⁵³ ». Ainsi les communistes féminisent l'affaire sans la « féministiser »⁵⁴.

Cependant c'est grâce aux cinéastes S. Chappedelaine et R. Vautier, proches du PC, que l'affaire se transforme en cause féministe et s'inscrit dans la mémoire féministe. Avant même le procès, René Vautier propose à la CGT de tourner un film sur la grève de Tréfinmétaux et

⁴⁴ Tract PCF, Section de la Basse-Loire, Cellule Ambroise Croizat (« Hargne patronale. Tréfinmétaux s'en prend aux femmes »), 06/03/76, ACHT, UD CGT 50.

⁴⁵ « Qui mieux que les femmes des ouvriers, peut connaître ce qu'il en coûte d'être mal payé ou pas du tout. » Tract PCF, Section de la Basse-Loire (« Coupables de vouloir mieux vivre ! »), 14/03/76, ACHT, UD CGT 50.

⁴⁶ Tract PCF, Section de la Basse-Loire, Cellule Ambroise Croizat (« Hargne patronale. Tréfinmétaux s'en prend aux femmes »), 06/03/76, ACHT, UD CGT 50.

⁴⁷ Tract PCF, Section de la Basse-Loire (« Coupables de vouloir mieux vivre ! »), 14/03/76, ACHT, UD CGT 50.

⁴⁸ Tract « L'U.F.F. Solidaire de douze femmes de Couëron poursuivies devant les tribunaux », ACHT, UD CGT 50.

⁴⁹ *L'Humanité Dimanche*, juin 1976, cité in *L'usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 76.

⁵⁰ Cité in *ibid.*, p. 89.

⁵¹ Tract PCF, Section de la Basse-Loire (« Coupables de vouloir mieux vivre ! »), 14/03/76, ACHT, UD CGT 50.

⁵² « Seront-elles condamnées pour avoir donné leur avis sur un des problèmes les plus importants de la vie familiale : les ressources du ménage ? » La légitimité d'une parole féminine dans ce domaine est mise en parallèle avec des revendications plus larges, dont l'UFF se présente plus comme spectatrice que comme actrice : « Devaient-elles se taire, subir sans réagir, inciter leurs maris à la reprise du travail, dans un moment où « promotion féminine », « participation » ; « égalité » étaient à l'ordre du jour de l'A.I.F. ? » Tract « L'U.F.F. Solidaire de douze femmes de Couëron poursuivies devant les tribunaux », ACHT, UD CGT 50.

⁵³ « 2 000 manifestants derrière les 12 femmes de Couëron », *L'Eclair*, non daté, ACHT, UD CGT 50.

⁵⁴ La place des communistes dans le soutien aux inculpées aurait empêché le développement d'une analyse ou d'une pratique féministe. D. Loiseau, *op. cit.*, p. 155.

ses suites. Sa proposition est acceptée, sans que la CGT-Tréfinétaux ait d'ailleurs été consultée⁵⁵. Le film traitera finalement non de la grève ou du procès, mais des 12. Marylène et Myriam, les deux militantes communistes, y abordent des questions comme la sexualité, les violences conjugales, l'accouchement et les rapports de couple.

***La lutte pour le contrôle du soutien :
la CGT-Tréfinétaux contre les communistes, l'UD et l'UL-CGT***

La divergence d'interprétation se double d'une lutte pour le contrôle de l'organisation du soutien, les clivages ne se recoupant pas tout à fait. La lutte oppose le PC, l'UD et l'UL CGT d'un côté et le pôle Révolution de la CGT-Tréfinétaux de l'autre.

Le pôle Révolution veut maintenir la lutte au niveau de l'usine. La direction déplaçant la répression vers les femmes, le syndicat minimise la dimension féminine de l'affaire pour la prendre à contre-pied :

« La grève concerne directement les ouvriers. L'inculpation des douze femmes concerne les familles des ouvriers, elle se situe, par la volonté de la direction sur un terrain extérieur à l'usine. Cependant nous voulions, avec le syndicat faire en sorte que cette plainte du patron soit considérée comme une plainte contre leur grève, contre eux. Nous devions à la fois informer, faire participer le maximum d'ouvrier(e)s à la mobilisation. Il était important que le soutien parte d'abord de l'usine et qu'il soit organisé du point de vue syndical⁵⁶. »

La présentation des femmes comme de simples victimes collatérales est donc une conséquence de « l'entreprise de rupture avec le syndicalisme institutionnel prôné par la CGT et Alexandre Fillor⁵⁷ ». Les jeunes militants d'extrême-gauche ont en particulier cherché à maintenir une mobilisation active pendant la grève de 1975⁵⁸. Il s'agit de poursuivre cette entreprise en impliquant les travailleurs dans la défense des inculpées⁵⁹. Le tournage du film renforce aussi la « volonté de maîtriser les actions engagées par le syndicat pour mobiliser les travailleurs⁶⁰ », d'autant que la CGT-Tréfinétaux n'a pas été consultée. Les inculpées semblent d'ailleurs avoir fait les frais de ces tensions, qui motivent la décision de ne pas les associer au comité de soutien⁶¹. Avec du recul, le « militant politique de l'usine » déjà cité estime que le syndicat a sous-estimé leurs capacités de compréhension et d'organisation et leur refus d'être tenues à l'écart⁶².

L'intervention communiste contrecarre la mobilisation des ouvriers, qu'elle risque de déposséder, en « développ[ant] un soutien autonome⁶³ ». Les communistes entendent en effet agir seuls : « Par exemple, pour les collages d'affiches, et les tracts, pour eux, "ils s'en chargeraient", ça devenait une affaire de spécialistes⁶⁴. » De même, le PCF essaie d'imposer son propre avocat, contre celui choisi par le syndicat⁶⁵. Cette prise en main suscite des tensions au sein même de la CGT-Tréfinétaux, entre le pôle Révolution et les plus combattifs des jeunes militants communistes, dont Denis, le mari de Marylène, une des inculpées. C'est d'ailleurs lui qui mobilise l'appareil du PC⁶⁶. Ces militants étaient prêts à une action d'envergure, d'après un syndicaliste interviewé par l'APL : « [...] au départ, les gars du PC étaient prêts à en faire une affaire nationale, un cas de jurisprudence, ils voulaient barrer les routes, arrêter les trains, occuper la télé⁶⁷... »

⁵⁵ Entretien Cottin.

⁵⁶ Journal d'un ouvrier délégué CGT, cité in *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 69.

⁵⁷ Cottin, 03/2014, p. 13-14.

⁵⁸ *Idem*.

⁵⁹ Selon un membre du syndicat proche des Paysans travailleurs (il est interviewé lors d'un pique-nique de soutien à des agriculteurs que leurs propriétaires veulent expulser). « Tréfinétaux : questions à des travailleurs de l'usine », *APL*, n° 147, 29/06/76.

⁶⁰ Journal d'un ouvrier délégué CGT, cité in *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 69.

⁶¹ *Idem*.

⁶² *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 108.

⁶³ Journal d'un ouvrier délégué CGT, cité in *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 69.

⁶⁴ « Tréfinétaux : questions à des travailleurs de l'usine », *APL*, n° 47, 29/06/76.

⁶⁵ Correspondant Tréfi, « Tréfinétaux : le patron fait donner les juges contre les femmes des ouvriers ! », *Révolution !*, n° 135, 30/04/76, ACHT, COT II 18. L'article dénonce lui aussi la volonté des communistes de faire cavaliers seuls.

⁶⁶ Entretien Cottin.

⁶⁷ « Tréfinétaux : questions à des travailleurs de l'usine », *APL*, n° 147, 29/06/76.

Pour réagir à cette tentative de mainmise, sympathisants Révolution recherchent des alliés hors de l'usine, du côté de l'extrême-gauche (partis, FTL) et de sa presse, locale (APL) et nationale (*Information Rouge, Le Quotidien du Peuple, Révolution !*)⁶⁸, ainsi que chez les étudiants. Cette dernière démarche semble d'ailleurs avoir fait l'objet de discussions au sein du syndicat⁶⁹. Parallèlement, l'effort d'association des travailleurs de l'usine à la défense des inculpées se maintient⁷⁰.

La majorité de la CGT-Tréfinmétaux se rallie à cet effort, au-delà des clivages politiques internes, « y compris chez certains jeunes du PC, moins politisés que Denis⁷¹ », ce qui permet le succès de l'entreprise⁷². D'après la Commission de propagande de la CGT-Tréfinmétaux, la mobilisation des travailleurs de l'usine a été intense et continue. 25 travailleurs ont participé à la distribution de tracts en mars 1976. Le collage d'affiche mobilise 11 travailleurs fin mars ou début avril et 40 en juin. Les salariés sont aussi incités à faire signer la pétition de soutien aux inculpées. Enfin, certains participent à la caravane de popularisation du 2 juin⁷³. Ces actions les font d'ailleurs sortir « des limites de la Basse-Loire⁷⁴ ».

Les communistes et le pôle Révolution de la CGT-Tréfinmétaux semblent s'affronter aussi au sujet de la prise en charge des inculpées. L'UFF ne se contente pas de participer à leur défense (présence au comité de soutien, tractage, pétition, article dans *Heures claires* de juin 1976⁷⁵). Elle les prend aussi en main. Le 3 juin, elle emmène les 12 à Paris où elles rencontrent F. Giroud (secrétaire d'Etat à la Condition féminine), S. Veil (ministre de la Santé et de la Famille) et E. Faure (président de la commission des libertés à l'Assemblée nationale)⁷⁶. La CGT-Tréfinmétaux aussi a envoyé une des inculpées à Paris, le 31 mai. Accompagnée de deux syndicalistes, elle est reçue par le ministre du Travail et à l'UINM⁷⁷. Les communistes - qui n'ont pas réussi à monopoliser l'organisation du soutien - l'emportent dans cette lutte : avant l'affaire, deux inculpées, dont la femme de Denis, appartenaient au PC. A la veille du procès, toutes ont rejoint l'UFF⁷⁸.

Les divergences politiques et les conflits pour le contrôle de la lutte sont présents dès le début. Par exemple, lors de la constitution du comité de soutien, des membres du syndicat s'opposent - sans succès - à la présence de l'OCR, accusée d'être « anti-CGT⁷⁹ ». Les rivalités et clivages sont très visibles lors de deux moments forts de la campagne de soutien, un défilé de voitures et la manifestation le jour du procès.

Le 2 juin 1976, 25 voitures ornées de banderoles parcourent la Basse-Loire, s'arrêtant devant certains supermarchés et proposant une pétition⁸⁰. Le PC tente de s'attribuer le mérite de l'action. La veille, il a organisé seul une conférence de presse, conduisant les autres membres comité à exiger un rectificatif dans la presse⁸¹.

Le jour du procès, une manifestation a lieu devant le Palais de Justice de Saint-Nazaire. Elle rassemble 2 à 3000 personnes : environ 200 salariés de Tréfinmétaux, des délégations de sections syndicales d'usines de Basse-Loire, des FTL, des militants d'extrême-gauche (un quart des manifestants au moins), l'UFF, avec des délégations du Nord et de la région parisienne, les jeunes communistes... On assiste à une bataille de slogans. Aux références à l'affaire, les communistes et les orthodoxes de la CGT ajoutent des slogans politiques dont « Unité, Action, Programme Commun »⁸² et l'extrême-gauche réplique par « Union, Action,

⁶⁸ ACHT, COT II 18.

⁶⁹ « Le 28 avril, 2 camarades du syndicat avec l'accord de celui-ci, vont expliquer dans une meeting étudiant la lutte », précise le bilan de l'affaire rédigé par la commission de propagande de la CGT-Tréfinmétaux. C'est nous qui soulignons. ACHT, COT II 18.

⁷⁰ Cottin, 03/2014, p. 14.

⁷¹ *Ibid.*, p.15.

⁷² *Idem.*

⁷³ ACHT, COT II 18.

⁷⁴ « Tréfinmétaux : questions à des travailleurs de l'usine », APL, n° 147, 29/06/76.

⁷⁵ Lettre de Jeannette Tessier, de l'UFF (Saint-Nazaire), 31 mai 1976, ACHT, UD CGT 50.

⁷⁶ *Idem* et tract « L'U.F.F. Solidaire de douze femmes de Couëron poursuivies devant les tribunaux », ACHT, UD CGT 50.

⁷⁷ ACHT, COT II 18.

⁷⁸ S. Monsy, « Grâce à l'active campagne de l'U.F.F. Les douze femmes de Couëron ne seront pas seules devant le tribunal », *L'Humanité*, 16/06/06.

⁷⁹ Cottin, 03/2014, p. 15.

⁸⁰ « Soutien aux 12 femmes de Tréfi », APL, n° 144, 08/06/76 ; *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 78.

⁸¹ *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 77.

⁸² « Tréfinmétaux : questions à des travailleurs de l'usine », APL, n° 147, 29/06/76.

Révolution ». Ce sont les communistes, ainsi que l'UL et l'UD CGT, qui s'imposent. Ainsi, après l'annonce de l'annulation de la procédure, Georges Prampart, de l'UD-CGT, monopolise la parole. Il court-circuite doublement la CGT-Tréfinmétaux, en remerciant le PC, l'UFF et les élus communistes sans citer les autres organisations, et en bouleversant le scénario prévu : seule la CGT-Tréfinmétaux et les femmes devaient s'exprimer à l'issue du procès. Pour les militants d'extrême-gauche, il est impossible de contester la parole à G. Prampart, très légitime, d'autant qu'ils sont aussi en butte à l'hostilité du permanent de l'UL-Saint-Nazaire Guy Texier, un « CGT pur et dur », qui les voit comme de « petits révolutionnaires⁸³ ».

Pour autant, du côté de l'extrême-gauche, il est aussi possible de tirer un bilan positif. Si elles prennent acte de la visibilité plus grande du PC et de la « CGT traditionnelle » lors de la manifestation du 17 juin, l'Organisation Communiste Révolutionnaire et l'Organisation communiste Gauche ouvrière et populaire voient dans la prise en charge de la mobilisation par les travailleurs de l'usine un progrès de la démocratie ouvrière. Par ailleurs, l'affaire a permis aux révolutionnaires de prendre pied définitivement au sein de la CGT-Tréfinmétaux⁸⁴.

En fait les enjeux liés à l'affaire diffèrent selon les participants. Pour le pôle Révolution de la CGT-Tréfinmétaux, ce qui compte, c'est la poursuite d'un travail politique, passant par la mobilisation des salariés de l'usine, ainsi que des enjeux proprement syndicaux : influence au sein du syndicat, conflits avec l'UL et l'UD. Par ailleurs, au printemps 1976, ces militants révolutionnaires sont mobilisés sur plusieurs fronts : la lutte contre la centrale nucléaire du Pellerin et la constitution du « Comité des Travailleurs de Tréfinmétaux ». Ce groupe, qui se réunit pour la première fois en juin 1976, « est un peu le regroupement de la Gauche Ouvrière sur Tréfinmétaux⁸⁵ ». Avec lui, les militants de Tréfinmétaux pèsent au sein de l'extrême-gauche nantaise.

Ce sont ces enjeux qui incitent ces militants, qui partagent pourtant la lecture féministe de l'affaire, à n'investir que de façon limitée cette dimension. L'affaire aura d'ailleurs quelques effets, du moins à court terme, sur la prise en compte des femmes par le syndicat. La mobilisation des FTL contribue, pour l'« ouvrier militant politique de l'usine » cité plus haut, à une plus grande prise en compte des femmes par le syndicat, même si elle ne confère pas une dimension « féministe à l'affaire⁸⁶ ». Le film aussi contribue à cette prise en compte⁸⁷. Il a suscité « un début de prise de conscience féministe [...] ; certaines femmes de Tréfinmétaux se mettent à penser qu'elles sont aussi concernées, qu'elles sont aussi des revendications spécifiques⁸⁸ ». Le film a aussi incité le syndicat à créer un « collectif féminin » dans l'usine⁸⁹. Ce collectif, créé en 1977, ne fonctionne que pendant deux ans.

De leur côté, l'UD et l'UL CGT, ainsi que le PCF, poursuivent aussi des objectifs politiques, nationaux et locaux. Organiser le soutien aux femmes de façon « autonome » leur fournit l'occasion « de se démarquer des autres partis et syndicats⁹⁰ ». Ils mettent également l'affaire au service d'un enjeu politique national, l'adhésion au programme commun. Enfin, pour le PC, il s'agit aussi de conquérir la mairie de Couëron⁹¹.

L'affaire de Tréfinmétaux fait donc l'objet de lectures et d'appropriations diverses, comme le montre la coexistence des deux interprétations – « mouvement de femmes » et mobilisation « féministe » - de l'action des 12, dont témoignent les pancartes et banderoles le jour du procès : « Les femmes solidaires de leur mari, ce ne sont pas des criminelles » voisine avec « Droit de lutter pour les femmes⁹² ». Le mot d'ordre, affiché en particulier sur les écharpes de type majoral arborées par les 12 -un simple « liberté » - est d'ailleurs on ne peut plus

⁸³ Cottin, 03/2014, p. 15 et entretien Cottin.

⁸⁴ « Sur quelques problèmes à Tréfinmétaux. Texte de l'Organisation Communiste Révolutionnaire et de l'Organisation communiste Gauche ouvrière et populaire », juin 1976, ACHT, COT II 18.

⁸⁵ Cottin, 03/2014, p. 16.

⁸⁶ Cité in *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 107.

⁸⁷ Lors de sa présentation aux salariés de Tréfinmétaux, l'accueil est mitigé. Monique, ancienne salariée militante au pôle Révolution, lui reproche aujourd'hui de ne pas avoir donné la parole aux ouvrières de l'usine. Pour elle le film livre un point de vue partiel, celui de Marylène, qui donne à l'affaire une fausse dimension féministe (Entretien Sauzereau). Par ailleurs, la vie de certains couples y est exposée au grand jour.

⁸⁸ Cité in *L'Usine*, n° 2, *op. cit.*, p. 107.

⁸⁹ *Idem*.

⁹⁰ Cottin, 03/2014, p. 14.

⁹¹ « Tréfinmétaux : questions à des travailleurs de l'usine », *APL*, n° 147, 29/06/76.

⁹² *APL*, n° 146, 22/06/76.

unanimiste. De toute façon la dimension féminine et/ou féministe est largement surdéterminée par d'autres enjeux, syndicaux et politiques. Le principal intérêt d'une étude de cas comme celle-ci (un événement situé dans une configuration) est ainsi de donner un moyen de mettre au jour un système de relations entre militances que l'analyse tend parfois à autonomiser.